

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 29 mars 2017
Séance du 13 mars 2017

9 Convention d'objectifs à Cédric VITU

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, MARTIN, Mme MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, LEHNER, M. BOULHAMANE Mmes MAUPIN, M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme CAPON	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. DEME
Mme FAZAL	Pouvoir à :	M. BOUADDI
Mme SAVAS	Pouvoir à :	Mme CARLIER
M. BOUKHACHBA	Pouvoir à :	M. ASSAMTI
M. MONTES	Pouvoir à :	Mme LEHNER
M. FREMINE	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE
M. FACCHINI	Pouvoir à :	M. NATANSON

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39

- Rapport de présentation :

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Quatre fois Champion d'Europe Super Welter de Boxe, Cédric VITU disputera dans les prochaines années des combats importants pour la suite de sa carrière.

Son prochain combat en mai 2017 sera une demi-finale mondiale. Une éventuelle victoire lui permettrait de combattre pour le titre mondial fin 2017 ou début 2018.

Afin de lui permettre de se préparer dans des conditions optimales tant au niveau physique que sportif, la ville de Creil a décidé de signer une convention tripartite avec lui et son club pour une aide financière décidée lors de chaque budget primitif. Le versement de cette aide financière interviendra au mois d'avril de chaque année. Pour l'année 2017, l'aide financière s'élève à 4 000 €.

L'athlète s'engage à promouvoir une pratique saine du sport et à poursuivre la compétition à un niveau égale ou supérieur au niveau européen.

Il est également stipulé qu'en cas de contrôle anti-dopage positif, l'athlète et le club devront rembourser les sommes engagées par la Ville.

Il vous est demandé d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu la convention ci-annexée,
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 13 mars 2017,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire:

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer la convention de soutien à Cédric VITU pour les années 2017, 2018 et 2019 ainsi que tous les documents y afférents.

Article 2 : d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à verser l'aide financière de 4 000 € pour l'année 2017.

Article 3 : d'imputer les dépenses afférentes sur les crédits ouvert au budget de la ville, compte 6574/40/AA.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **30 MARS 2017**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 06/04/17

et publication ou notification le 06/04/17

affiché le 30/03/17

CREIL, le 06/04/2017

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT